

Le parc national, un défi pour sortir de la sinistrose

Le côté défi pour la région a aussi motivé le jury pour retenir le projet de parc national en Entre-Sambre-et-Meuse.

Quand, au printemps dernier, la rumeur de cet appel à projet pour créer un parc national a couru, les naturalistes de la région ont d'emblée pensé que l'Entre-Sambre-et-Meuse pouvait prétendre à une reconnaissance. Mais de suite, d'autres ont temporisé : « *Automatiquement, les Hautes Fagnes seront sélectionnées. Il n'y aura finalement qu'un seul label de parc national à obtenir. C'est loin d'être acquis...* »

Puis l'abnégation et le volontarisme ont gagné les esprits. Natagora, les Cercles des naturalistes, le Parc naturel, la Maison du tourisme et la Fondation Chimay Wartoise ont réalisé un travail incroyable pour préparer un dossier crédible et convaincant, en quatre mois, malgré les vacances d'été et le Covid.

Il y avait finalement sept candidatures, pour quatre présélectionnés. Et là encore, le scepticisme a gagné certains. Hautes Fagnes, Nassonia, la Semois : quelles sont les chances d'une région si souvent ignorée ?

Cet examen de Noël comportait trois chapitres, jugés sur une copie de 25 pages remise fin octobre. Les critères d'évaluation se sont basés sur les standards internationaux et les critères appliqués dans les autres régions ou pays voisins.

– Critère 1 (55 %) : la valeur actuelle du territoire concerné et ses opportunités de développement sur le plan de la nature et du tou-



Le projet a été défendu devant chaque commune en octobre.

risme.

– Critère 2 (25 %) : la contribution du projet aux objectifs régionaux en matière de nature et biodiversité, de climat et mobilité, d'économie et de social, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

– Critère 3 (20 %) : la gouvernance du projet et sa solidité organisationnelle et financière.

Et ce jeudi, les résultats ont filtré :

1. Entre-Sambre-et-Meuse : 84 %
2. Vallée de la Semois : 80,44 %
3. Forêt d'Anlier : 74,33 %
4. Hautes Fagnes : 71,67 %.

« *La diversité des zones géographiques, la biodiversité très élevée et reconnue internationalement sont des éléments qui ont été relevés par le jury d'experts, explique la ministre Céline Tellier. Les projets de ré-ensauvagement dans les forêts et les fonds de vallée ont aussi été appréciés...* »

Le fond de la Botte a donc émergé, au nez et à la barbe des Hautes Fagnes et de Nassonia. Et de toutes les autres régions du pays.

Un tel résultat, fruit de l'intense travail des associations, doit aussi être le début d'une prise de conscience des richesses d'une région qui a trop cultivé la sinistrose, à entendre Céline Tellier : « *Les experts ont considéré qu'il s'agissait d'un dossier qui insufflait une belle dynamique, dans un territoire parfois délaissé. Ils ont considéré que le territoire comporte des joyaux de la nature trop peu mis en valeur. Le côté « défi pour la région » a séduit les experts.* » Ce parc national, c'est en effet un défi. Il n'est pas encore remporté. Mais rien que ce beau bulletin de la Noël 2021 prouve que derrière les usines en friche et les statistiques moroses, un avenir se dessine. Et que oui, l'éco-tourisme est un créneau...

« *Pour cette deuxième phase, on revient à zéro, prévient cependant la ministre. Les quatre candidats restant doivent remettre un dossier plus fourni, pour octobre 2022, avec un plan directeur et un plan opérationnel. Pour cela, ils pourront se faire accompagner, grâce à la subvention de 250 000 € dont ils bénéficient.* »

« *Chacun des cinq partenaires va détacher du personnel à la préparation du dossier, nous explique Cécile Patris, directrice du Parc naturel Viroin Hermeton. Le partenariat des communes est également très important.* »

Quatre Communes ont jusqu'ici adhéré au projet du parc national : Chimay, Couvin, Viroinval et Froidchapelle.

PATRICK LEMAIRE